Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 7 (1959)
Heft: 1-2

Artikel: La vérification de l'hypothèse en philologie classique
Autor: Martin, Victor
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727520

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE EN PHILOLOGIE CLASSIQUE

par Victor Martin

Le *Dictionnaire philosophique* de Lalande donne de l'hypothèse la définition suivante: « Conjecture douteuse par laquelle l'imagination anticipe sur la connaissance et qui est destinée à être ultérieurement vérifiée soit par observation directe, soit par l'accord de toutes les conséquences avec l'observation. » Ainsi quand, sur un point donné, la réalité nous échappe, nous suppléons à cette ignorance par une proposition maintenue à titre provisoire jusqu'au moment où un événement nouveau permettra d'atteindre la réalité cherchée ou de s'en rapprocher et en même temps de contrôler la valeur de l'hypothèse formulée, c'est-à-dire de la confirmer ou de l'ébranler.

On sait le rôle que joue l'hypothèse dans toutes les disciplines scientifiques. Elle sert bien souvent de base de recherche, le travail du savant consistant précisément à mettre à l'épreuve, par tous les moyens qu'il peut imaginer, sa proposition initiale. Mais si la démarche reste la même, les procédés de vérification varient considérablement d'une discipline à l'autre. Les sciences de la nature sont privilégiées en ce qu'elles permettent l'expérimentation. La matière, ou ce qu'il est convenu d'appeler de ce nom, se prête passivement à toutes les manipulations imaginables, et l'homme ne cesse d'inventer des appareils toujours plus gigantesques lui permettant de vérifier les hypothèses que son esprit a enfantées à son sujet. Quand on passe aux sciences biologiques, au domaine du vivant, l'expérimentation paraît rencontrer certaines limites. Les animaux y sont largement mis à contribution: ils n'ont pas les moyens de protester. Devant l'être humain cependant, l'expérimentation hésite et conserve, en général, des scrupules, encore qu'elle puisse souvent s'accomplir par des moyens détournés. En sociologie, l'expérimentation scientifique directe est exclue. On ne voit guère la possibilité pour un savant de soumettre froidement un groupe humain tout entier à une expérience.

Mais ici la statistique et surtout l'histoire compensent, en une certaine mesure, cet inconvénient. L'histoire n'est-elle pas le répertoire des expériences tentées sur l'humanité par les hommes auxquels elle s'est, dans ses différents secteurs, successivement confiée ?

Dans le domaine beaucoup plus modeste de la philologie classique, le recours à l'hypothèse apparaît indispensable et continuel. Son emploi est imposé à cette discipline par la nature même de la matière sur laquelle elle s'exerce, c'est-à-dire les œuvres des auteurs classiques.

On sait que la littérature antique est loin de nous être parvenue dans sa totalité. On la comparerait plutôt à une ville abandonnée dont quelques édifices seulement subsisteraient en entier, beaucoup n'étant plus représentés que par des ruines, tandis qu'un plus grand nombre encore aurait disparu à jamais. Combien d'œuvres, autrefois célèbres, ne nous sont connues que par leur titre qu'accompagnent, à l'occasion, quelques brèves citations et allusions ! Il est impossible que l'érudition ne cherche pas à reconstituer hypothétiquement ces œuvres, à s'en faire, par des inférences plus ou moins aventureuses, au moins une idée conjecturale.

Mais il y a plus. Ces ouvrages de l'esprit antique ont été créés il y a fort longtemps. Jusqu'à la fin du XVe siècle, époque de la découverte de l'imprimerie, leur multiplication et leur conservation ont été assurées, à travers les siècles, par des copistes, avec toutes les chances d'erreur que comporte fatalement ce mode manuel de reproduction. Les manuscrits dont dépend notre connaissance de la littérature antique remontent rarement au-delà du Xe siècle de notre ère. Entre la confection de ces copies et la date de l'original s'est écoulée, pour un Sophocle ou un Thucydide par exemple, une durée de mille cinq cents ans. On mesure par là les dangers de destruction et de mutilation auxquels la frêle matière qui constituait alors les livres, papyrus, puis parchemin, a été exposée, et, plutôt que des pertes, on s'émerveillera de tout ce qui nous est encore parvenu. Dans ces conditions, on ne peut pas s'attendre à ce que le texte de ces auteurs si éloignés de nous dans le temps se soit conservé dans sa pureté première, et, de fait, on s'est vite aperçu qu'il souffre toujours, à des degrés divers, d'altérations locales de toute sorte que la grammaire, la syntaxe, la lexicologie, la métrique, la stylistique ou encore le simple bon sens permettent de déceler. Dans ces exemplaires, beaucoup de passages, à l'état brut, restent incompréhensibles ou indignes de l'écrivain dont l'ouvrage porte le nom. Pour remédier à cet état de choses, il faut essayer, par un effort d'imagination s'appuyant sur toutes les connaissances positives à disposition, de trouver, sous leur forme altérée par la transmission manuscrite séculaire, les termes mêmes dont l'auteur s'est servi. Entreprise délicate entre toutes et toujours douteuse, cependant justifiée et inévitable. Sans les efforts réitérés de la critique verbale conjecturale des pages entières d'Eschyle par exemple demeureraient incompréhensibles. L'examen de n'importe quelle édition critique du poète permet de s'en convaincre. Les apparats critiques

fourmillent de noms de philologues datant de la Renaissance jusqu'à nos jours. Cet appareil de notes au bas des pages, qui apparaît aux commençants rébarbatif et énigmatique, n'atteste, à côté de l'état défectueux dans lequel nous est parvenu le texte édité, que la probité intellectuelle de l'éditeur désireux de mettre le lecteur en possession des pièces du procès en lui fournissant, côte à côte, le texte transmis par les manuscrits, lequel est souvent plural, et les corrections proposées par la suite, pour l'amender, par les érudits.

Il s'agit certes de mots, et le profane s'étonnera peut-être que tant d'ingéniosité se soit dépensée au cours des âges pour restaurer quelques phrases dans leur forme originale. A cela on répondra que, lorsqu'il s'agit de l'art littéraire tel qu'il a été pratiqué par des écrivains tels qu'Eschyle ou Platon, rien, dans la forme, n'est insignifiant. Non seulement le remplacement d'un mot par un autre, mais son déplacement, la position même d'une virgule a son importance, contribue à l'effet voulu par l'artiste. Les efforts de la critique verbale ne sont en dernière analyse qu'un juste hommage rendu aux grands écrivains du passé.

A ceux qui hésiteraient à se laisser convaincre sur ce point, nous recommandons la démonstration pratique qu'a apportée sur ce sujet il y a longtemps déjà l'éminent philologue Henri Weil auquel on doit de remarquables éditions d'Eschyle et de Démosthène [1]. Ayant à rendre compte d'une nouvelle édition des discours du grand orateur, il fut précisément amené à discuter la question qui vient d'être soulevée: l'apparente futilité des modifications que la critique verbale apporte au texte des grands écrivains. « Quelques-uns diront peut-être, écrivait-il, qu'on a mieux à faire que de s'arrêter à de pareilles bagatelles, et que les philologues ont tort de se donner tant de peine pour arriver à un si mince résultat. C'est là méconnaître le respect que l'on doit aux grands écrivains. » Et, pour appuyer son affirmation, il s'est amusé à introduire, dans le texte d'un passage fameux de l'oraison funèbre d'Henriette de France, reine de Grande-Bretagne, de Bossuet: « Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, etc. », toutes sortes de petites altérations verbales du genre de celles que les philologues classiques découvrent dans leurs auteurs et cherchent à en faire disparaître, puis, ayant transcrit le texte ainsi défiguré, il ajoute: « Le critique qui... rétablirait après deux mille ans le texte de Bossuet, si par impossible il avait été maltraité à ce point, ne ferait pas une œuvre inutile et mériterait bien du grand orateur. » C'est ce noble souci qui anime les philologues classiques dans leur emploi de la critique verbale, et leurs efforts dans ce domaine, même si parfois ils dépassent la mesure, ne sont autre chose qu'un déférent hommage rendu aux grands écrivains du passé.

Il n'en reste pas moins que, le plus souvent, ces tentatives restent problématiques, même quand elles paraissent présenter le maximum de vraisemblance,

[1] *Etudes sur l'antiquité grecque*, article sur « Démosthène et l'épuration des textes », paru pour la première fois en 1886 dans le *Journal des Savants*.

qu'il s'agisse de la reconstruction imaginaire d'œuvres disparues ou de l'épuration de passages manifestement altérés dans la tradition manuscrite.

A première vue la vérification des hypothèses émises dans ces domaines paraît impossible. Il arrive cependant que des circonstances inattendues permettent, dans une certaine mesure au moins, d'y procéder. C'est le cas notamment lorsque viennent au jour de nouveaux exemplaires manuscrits d'œuvres déjà connues. Il peut arriver en effet que ces exemplaires soient plus anciens ou plus corrects que ceux qu'on possédait jusqu'à leur découverte. Si ces conditions sont réalisées, ils peuvent représenter un état du texte où certaines des altérations que présente la tradition ultérieure n'apparaissent pas encore. Pour celles qu'on avait essayé de faire disparaître par conjecture, il sera désormais possible de vérifier si le texte conjecturé correspond avec celui du nouveau témoin. S'il y a coïncidence, il y aura tout lieu de conclure que nous tenons la leçon originale de l'auteur. Le phénomène en question s'est produit pour le Nouveau Testament grec. On sait que la première édition imprimée du texte original grec parut à Bâle en 1516, par les soins d'Erasme pour le compte de l'éditeur Froben. Ce dernier était fort pressé, car, pour des raisons commerciales, il désirait gagner de vitesse l'édition polyglotte de la Bible que préparait depuis longtemps le cardinal espagnol Ximénès à Alcala de Hénares en Espagne. Il réussit dans son projet; ce dernier ouvrage, commencé en 1502, ne fut mis en circulation qu'en 1522. Mais la rançon de cette précipitation fut qu'Erasme ne put utiliser, faute de temps, que les manuscrits qu'il avait à sa disposition à Bâle. Encore ne choisit-il comme base ni les meilleurs ni les plus anciens. Son édition est fondée sur ce qui fut reconnu dans la suite comme une recension byzantine tardive et mal autorisée du Nouveau Testament. Il en fut du reste de même pour l'édition d'Alcala. Ces deux publications, à part des revisions locales, restèrent jusqu'au XIXe siècle, le fondement de toutes les éditions du Nouveau Testament qui se sont succédé.

Ce n'est qu'en 1844 qu'une ère nouvelle s'ouvrit pour la philologie néo-testamentaire par la découverte retentissante faite au couvent du Sinaï par Constantin Tischendorff d'un manuscrit beaucoup plus ancien de la Bible grecque comprenant notamment le Nouveau Testament dans son entier. La récupération de ce précieux volume pour la science occidentale nécessita beaucoup de temps et de démarches. La première édition n'en fut publiée qu'en 1862. Datant selon toute probabilité du IVe siècle, ce manuscrit pouvait être d'un millénaire antérieur à ceux qu'avaient utilisés Erasme et son concurrent espagnol. Il existait cependant depuis longtemps, en Europe même, des témoins aussi vénérables de la littérature évangélique. Depuis la fin du XVe siècle, la Bibliothèque vaticane possédait un manuscrit du Nouveau Testament au moins aussi ancien et aussi authentique que le Sinaïticus, mais l'autorité ecclésiastique en empêchait jalousement la divulgation à cause des différences textuelles qu'il présentait par rapport au texte traditionnel et à la traduction latine

de saint Jérôme considérée par l'Eglise comme faisant autorité en matière de doctrine. Ce n'est qu'en 1857 que le cardinal Angelo Mai en donna une première édition, fort imparfaite, renouvelée dix ans plus tard.

L'Alexandrinus du British Museum et le Codex Bezae des Evangiles et des Actes en grec et en latin ont eu un sort analogue, n'ayant pas été publiés avant la fin du XVIIIe siècle. Le temps avait conféré au texte traditionnel une autorité telle qu'un retour à une forme plus proche des originaux et partant plus authentique paraissait un sacrilège. De là le peu d'empressement à divulguer ces témoins embarrassants, aussi bien du côté réformé que du côté catholique.

La mise au jour d'exemplaires manuscrits d'œuvres inédites ou déjà connues des littératures classiques, dans la forme qu'a revêtue la découverte du Sinaïticus, paraît aujourd'hui bien problématique. Y a-t-il encore des fonds de bibliothèques ayant échappé à l'exploration? Toutefois, depuis le dernier quart du XIXe siècle une nouvelle source d'information touchant ces littératures et surtout la grecque a jailli inopinément des sables égyptiens. En 332 avant notre ère, Alexandre a conquis l'Egypte; après sa mort son lieutenant Ptolémée y fonde une dynastie qui régira le pays jusqu'au jour où César et Auguste y établiront la domination romaine, et celle-ci se prolongera, à travers l'époque byzantine, jusqu'à l'arrivée des Arabes au VIIe siècle. Pendant un millénaire le grec restera la langue de l'administration civile du pays; sur ce point l'occupation romaine ne changera rien. Des émigrants grecs et hellénophones en grand nombre viendront s'établir dans la vallée du Nil. Ils y occuperont une position privilégiée, y fonderont des villes prospères où une société cultivée lira, étudiera et multipliera les livres écrits par les grands auteurs nationaux. Grâce à la sécheresse du climat, des restes de ces bibliothèques se sont conservés dans les décombres des bourgs occupés autrefois par les immigrants grecs et abandonnés dans la suite. Les découvertes accidentelles des indigènes, puis les fouilles systématiques des archéologues occidentaux en ont fait réapparaître de très nombreux fragments d'œuvres littéraires antiques connues ou inconnues dans des copies qui s'échelonnent du IIIe siècle avant notre ère au VIIe siècle après elle. Vu les conditions dans lesquelles leur conservation s'est effectuée, il ne s'agit le plus souvent que de lambeaux, mais précisément il peut arriver qu'un fragment de page de quelques centimètres carrés apporte justement la lumière sur un passage controversé. Nous en donnerons tout à l'heure des exemples.

Il ne faut cependant pas oublier que la date élevée d'un manuscrit n'est pas nécessairement une garantie de la fidélité du texte qu'il contient. Une copie tardive reproduisant consciencieusement un modèle plus ancien de bonne qualité vaut mieux, cela va sans dire, qu'un manuscrit de date plus élevée transcrit avec négligence ou d'après un exemplaire défectueux. Quoi qu'il en soit, la comparaison, même partielle, de témoins d'un même texte séparés les uns des autres par cinq cents ou mille ans est toujours instructive. Si le passage suspecté y apparaît dans les deux sous une

forme identique, c'est qu'en tout cas, si faute il y a, l'origine de l'altération doit être reportée à une date ancienne, souvent peu éloignée de l'édition originale, constatation non dénuée de valeur pour l'histoire de ce texte.

Voyons maintenant quelques cas où les conjectures de savants modernes ont trouvé récemment, grâce aux papyrus d'Egypte, une évidente confirmation.

Il est peu d'auteurs antiques qui aient autant profité des découvertes en question que le poète alexandrin Callimaque. Très goûté de ses contemporains, nous n'avions cependant conservé de lui qu'un recueil d'hymnes transmis par des manuscrits assez incorrects et tardifs. Il s'agit d'un poète érudit, usant d'une diction savante et recherchée où chaque mot est choisi à dessein, rien n'étant laissé au hasard. Un simple changement de vocable revêt de ce fait une grande importance.

Dans l'hymne III dédié à Artémis, on lit aux vers 56 et suivants une description de la forge des Cyclopes dans les entrailles de l'Etna. Le poète évoque le fracas de leurs instruments battant le métal chauffé à blanc. Toute l'Italie, la Sicile et les îles voisines résonnaient, dit-il, « quand, levant à bout de bras leurs marteaux et frappant à tour de rôle le fer ou le bronze en fusion quand il sort du fourneau, ils... » Le verbe qui suit, dans toute la tradition manuscrite, qui du reste est assez tardive et dérive toute d'un seul archétype probablement du Xe siècle, veut dire « peiner avec effort », en grec μοχθίζειν. Ce terme est courant dans la langue poétique. Il convient au passage, sans lui conférer un relief particulier. Il y a bien des années déjà, le philologue allemand Aug. Meineke, éditeur de ces poèmes en 1861, s'était avisé d'introduire ici une touche pittoresque, réaliste et humoristique bien dans la manière du poète en changeant une seule lettre, transformant μοχθίζειν en μυχθίζειν, ce qui signifie « souffler bruyamment par le nez ». Ainsi, à l'expression abstraite de l'effort, le poète aurait substitué la notation d'une réaction physique se produisant sous l'effet de l'effort et le peignant indirectement. Cette conjecture, cependant fort séduisante, n'a pourtant pas été retenue par les éditeurs postérieurs du poète de Cyrène. Ni Wilamowitz (1882), ni Cahen (1922) ne l'ont même signalée dans leur apparat critique. Or voici que les fouilles exécutées dans l'hiver 1913-1914 à Sheik-Abada, l'ancienne Antinoopolis, procurent, entre autres, un feuillet déchiré d'un commentaire des hymnes de Callimaque datant probablement du IVe ou du Ve siècle [2]. Les mots rares y sont expliqués par des équivalents plus usuels et parmi ceux-ci précisément celui que Meineke voulait restituer à la place de la leçon des manuscrits. Sa conjecture se trouve ainsi vérifiée.

Voici encore un cas analogue. Dans l'hymne VI à Cérès, aux vers 91 et suivants, il est question du mythe d'Erysichton. Pour venger une offense qu'il lui avait faite, Déméter l'avait frappé de boulimie. Malgré une alimentation gigantesque, il ne pouvait se rassasier et ne cessait de maigrir. « Comme la neige sur le Mimas, comme

[2] *The Antinoe Papyri*, éd. C. H. Roberts, 1950, n° 20.

une figure de cire au soleil... il va fondant. » Le passage dans les manuscrits se présente sous cette forme (à part les variantes orthographiques):

ὡς δὲ Μίμαντι χιών, ὡς ἀελίῳ ἔνι πλαγγών,
καὶ τούτων ἔτι μέζον ἐτάκετο μέσθ' ἐπὶ νευράς
δειλαίῳ ἶνές τε καὶ ὀστέα μῶνον ἔλειφθεν

Dans la traduction de Cahen, il est rendu de la façon suivante: « Comme neige sur le Mimas, comme figure de cire au soleil, et bien plus encore, le malheureux fondait, tant qu'à la fin il ne lui resta, *à côté des nerfs, que les fibres et les os.* » La partie en italique correspond mal avec le grec, et ce dernier présente deux difficultés. D'abord ἐπί et l'accusatif ne peut signifier « à côté de ». De plus νευραί et ἶνες constituent une tautologie, signifiant tous deux « corde », « tendon ». Pour échapper à la première de ces difficultés, Wilamowitz a ponctué fortement après νευράς: « il fondait jusqu'aux fibres ». L'emploi de l'accusatif devenait normal, mais l'expression dans son ensemble restait étrange. Peut-on dire de la neige qu'elle fond « *jusqu'aux fibres* et encore bien davantage »? Cet inconvénient n'a pas échappé à l'illustre philologue; il a placé une croix entre ἔτι et τούτων, signal d'une corruption encore sans remède. Cela revenait simplement à déplacer le problème. Au XVIIIe siècle déjà ce passage avait retenu l'attention des savants, et le Hollandais Valckenaer l'avait attaqué avec perspicacité. Sensible à la tautologie dont il a été question, il voulait remplacer ἶνες par ῥινός, « la peau ». Envisagée paléographiquement la substitution est beaucoup moins hardie qu'elle ne paraît. Le mot ἶνες commençait originellement par un digamma. Si l'on ajoute cette lettre et qu'on transcrit le mot complet en capitales, en supprimant les accents que les manuscrits anciens ne marquent jamais, on constate que les graphies FINEC et PINOC se ressemblent singulièrement et, pour peu que l'écriture soit un peu effacée, risquent d'être prises l'une pour l'autre. Si l'on accepte cette conjecture, la tautologie disparaît, et il est dit simplement qu'il ne restait au malheureux « que la peau et les os ». Il suffira alors de changer νευράς en νεύροις pour que tout rentre dans l'ordre: « il ne lui resta plus, sur les nerfs (ou tendons), que la peau et les os ». Il n'avait plus ni muscles ni graisse! Le texte ainsi reconstitué est précisément celui qu'on peut lire, avec quelques lacunes, sur un papyrus d'Oxyrhynque publié en 1947 (*P. Oxy.* XIX, 2226).

Un peu plus loin, le poète décrit (v. 105 ss.) l'insatiable appétit qui possède Erysichthon. Les étables, les parcs à bestiaux se vident pour le satisfaire. Ἤδη γὰρ ἀπαρνήσαντο μάγειροι est-il dit en conclusion: « et mes cuisiniers n'en pouvaient plus. » C'est le père du jeune homme qui parle. Le γάρ explicatif s'expliquant mal ici, Bergk le remplaçait par οὐδέν: « mes cuisiniers *en effet ne lui avaient rien refusé.* » C'est l'explication du dépeuplement des étables, et c'est la leçon qu'on lit sur le même papyrus d'Oxyrhynque.

Ce dernier permet encore d'améliorer le texte traditionnel en un point que

personne n'avait suspecté ni par conséquent voulu corriger. Dans l'énumération des animaux sacrifiés à la faim canine d'Erysichthon figure comme couronnement le chat de la maison, αἴλουρος (110). Sur le papyrus déjà cité, ce mot est remplacé par μάλουρις qui signifie proprement « queue blanche », cf. Hésych. s.v. Le poète avait usé ici, à son ordinaire, d'un terme très rare. Sauf l'article du lexicographe, on n'en connaît pas d'exemple; c'est naturellement ce qui a motivé la substitution que seul le papyrus a permis de déceler. Mais un phénomène de ce genre ne peut qu'encourager les inventeurs de conjectures, à condition, bien entendu, de ne pas tomber à l'égard de la tradition dans un scepticisme exagéré et de ne pas voir partout des corruptions.

Citons encore un exemple d'hypothèse confirmée, cette fois-ci dans un auteur en prose. La Bibliothèque de Genève possède quelques débris d'un rouleau du IIIe siècle qui contenait la *Vie de Jules César* de Plutarque [3]. Dans ce morceau se trouve justement, avec des lacunes, un passage (§ 59) dont le texte, tel qu'il nous a été transmis, ne paraît pas en ordre. Il y est question de la réforme du calendrier à laquelle le nom de Jules César est attaché. Plutarque y expose que l'inégalité des années solaire et lunaire finissait par déplacer les mois, de sorte que des fêtes prévues pour l'été arrivaient à tomber en hiver et vice versa. Cela se passait, dit-il, non seulement dans le passé ἐν τοῖς παλαιοῖς πάνυ χρόνοις mais aussi περὶ τὴν τότε οὖσαν ἡλιακὴν οἱ μὲν ἄλλοι παντάπασιν τούτων ἀσυλλογίστως εἶχον, οἱ δὲ ἱερεῖς μόνον τὸν καιρὸν εἰδότες ἐξαίφνης καὶ προῃσθημένου μηδενὸς τὸν ἐμβόλιμον προσέγραφον μῆνα.

Dans ce texte, qui est celui de la tradition manuscrite, c'est l'expression περὶ τὴν τότε οὖσαν ἡλιακήν qui fait difficulté. On admet généralement une ellipse de περίοδον, et il s'agirait alors de l'année solaire désignée périphrastiquement. D'autre part on fait dépendre la locution de ἀσυλλογίστως εἶχον signifiant ne savoir comment raisonner sur quelque chose. Cela pourrait se traduire: « mais les simples particuliers (ἄλλοι, par opposition aux ἱερεῖς) ne connaissaient rien à l'année solaire et les prêtres, qui seuls connaissaient le moment favorable, inséraient tout à coup un mois intercalaire sans que personne eût été prévenu. » C'est ainsi que construit et comprend Amyot: « mais encore le peuple ne savait en façon quelconque combien montait le cours de la révolution du soleil et n'y avait que les prêtres qui l'entendissent. »

On peut faire au texte grec traditionnel et à la traduction qu'on tente d'en donner plusieurs objections. D'abord l'ellipse de περίοδον est sans exemple. Jamais l'adjectif ἡλιακή seul n'est pris substantivement. A cette objection lexicologique vient s'en ajouter une tirée de la syntaxe. Le pronom τούτων fournit à ἀσυλλ. ἔχειν son complément normal et ferait double emploi avec περὶ τὴν ἡλιακήν, dans le sens qu'on veut donner à ces mots. De plus Plutarque semble bien ici opposer

[3] Voir *Aegyptus*, XXXI, 1951, pp. 129 ss.

le passé au présent. On obtient l'antithèse voulue, tout en supprimant la tautologie, si l'on écrit τὴν... ἡλικίαν au lieu de τὴν... ἡλιακίν. Ce remède avait été suggéré par Emperius il y a plus d'un demi-siècle. Dans leur édition de 1935 Lindskog-Ziegler ne l'ont pas suivi, quoiqu'ils citent la conjecture dans leur apparat. On peut penser qu'une prochaine édition la fera passer dans le texte car le papyrus de Genève la confirme. Il n'a conservé à vrai dire que la dernière syllabe du mot en question, mais celle-ci est — αν, et le nombre des lettres manquantes remplit exactement la lacune.

Tous ces derniers cas montrent aussi que les plus menus lambeaux peuvent contenir d'utiles indications et ne doivent pas être dédaignés.

Les exemples que nous avons cités jusqu'ici sont tous positifs. Il ne faut pas oublier ceux, plus nombreux sans doute — aucune statistique n'existe — qui sont négatifs. Qu'une leçon suspectée reparaisse telle quelle dans un témoin plus ancien n'est à la vérité pas une preuve que la corruption n'existe pas car elle peut fort bien être d'origine encore plus ancienne. Chaque cas doit être examiné à part. Souvent cependant les papyrus enseignent qu'on s'est trop pressé d'incriminer la tradition, surtout en matière d'interpolation. Si en effet un groupe de mots tenu pour parasite se retrouve dans une copie de plusieurs siècles antérieure, c'est ou bien que l'interpolation remonte à une date très ancienne ou qu'elle est imaginaire.

L'imagination est en effet appelée à jouer un grand rôle dans toute opération conjecturale et notamment surtout quand il s'agit de reconstruire hypothétiquement, au moyen de quelques débris discontinus, une œuvre perdue. Si par extraordinaire, l'original revient au jour, ces reconstructions sont mises à l'épreuve et leur fragilité révélée. La découverte récente du Δύσκολος de Ménandre permet à cet égard d'intéressantes observations. On connaissait auparavant de cette pièce une douzaine de fragments provenant d'extraits ou de citations dans la littérature antique. Le plus long compte seize vers consécutifs, le plus court se réduit à un mot. Aucun d'entre eux ne permet d'entrevoir la nature de l'action. A ces citations directes, on ajoutera quelques allusions, emprunts ou démarquages dus à des auteurs comme Lucien, Elien, Libanius. C'est à l'aide de ces maigres et disparates matériaux que la critique philologique a tenté de restaurer l'édifice dramatique autrefois construit par Ménandre. Elle y était, semble-t-il, poussée par une curiosité compréhensible. Le principal fragment, en effet (Koerte 116) nous présente une tirade adressée par un fils à son père. Lui rappelant combien la richesse qu'il possède est chose instable, le jeune homme reproche à son père de ne pas en être assez généreux, car par ce moyen il se ferait des amis, possession bien plus précieuse que la fortune et qui survit à la perte des biens matériels et en dédommage. Il était assez naturel de voir dans ce père un avare, un thésauriseur auquel son fils faisait en vain la leçon. Cette interprétation paraissait confirmée par un autre fragment (117) dans lequel un personnage exprime son indignation devant les copieux repas que certains s'ac-

cordent sous prétexte de sacrifices. On pouvait voir là une nouvelle marque de lésinerie chez le personnage auquel la tirade de tout à l'heure était adressée. De là à inférer que le caractère principal de la pièce était un avare et que son vice fournissait à l'action son principal ressort, il n'y avait qu'un pas. Ne tenait-on pas, alors, le prototype d'un caractère fameux dans la littérature européenne, le modèle de l'Euclio de Plaute, et, à travers lui, de l'Harpagon de Molière? Croire trouver la souche d'une si illustre descendance avait de quoi séduire au point de faire oublier la prudence. Certains savants ont succombé à cette séduction bien explicable. Il n'en reste pas moins que le Δύσκολος authentique n'a rien de commun avec ces imaginations. L'interprétation donnée des fragments cités se révèle fantaisiste. Le personnage auquel s'adresse la tirade du fr. 116 n'est pas celui qui parle dans le fr. 117, et ni l'un ni l'autre ne sont des avares. Le premier est un honnête et sage père de famille, personnage épisodique, qui se fait d'abord un peu prier pour accepter que ses deux enfants épousent des conjoints sans fortune. Il ne tarde pas du reste à donner son assentiment à ces unions et répond en ces termes à la sortie de son fils: « Tu sais comme je suis, Sostrate, les biens que j'ai amassés, je ne les enfouirai pas dans la terre pour mon usage. Comment le ferai-je? Ils sont à toi », et il lui donne permission de distribuer sa fortune à qui bon lui semble. Quant à l'autre fragment, s'il est bien prononcé par Cnémon, le Dyscolos, ces paroles ne lui sont pas inspirées par l'avarice mais par l'irritation que, dans son insociabilité foncière, il éprouve pour les dévots qui viennent encombrer le sanctuaire des Nymphes voisin de sa maison. Les quelques analogies qu'on peut découvrir entre la pièce de Ménandre et l'*Aulularia* de Plaute sont limitées et superficielles. Le trait dominant de Cnémon, celui qui explique ses comportements et ses paroles, c'est l'hostilité radicale envers ses semblables quels qu'ils soient, la misanthropie congénitale dont il ne se départira pas jusqu'à la fin.

Il existait cependant un témoignage antique de la distinction entre le caractère de l'avare et celui du misanthrope dans le théâtre de Ménandre. Le rhéteur Choricius de Gaza, contemporain de Justinien, a écrit une *Apologie des mimes* pour défendre l'art dramatique contre ses détracteurs qui voient en lui un agent de corruption des mœurs. « Est-ce que, s'écrie Choricius, des personnages créés par Ménandre, Moschion nous a instruits à mettre à mal les jeunes filles, Chérestrate à nous éprendre d'une joueuse de luth, Cnémon a-t-il fait de nous des misanthropes (δυσκόλους) et Smicrinès des avares (φιλαργύρους), lui qui craignait de voir la fumée de son feu lui emporter quelque chose? » [4] Ce passage montre clairement que, dans le théâtre de Ménandre, le ladre type n'est pas Cnémon mais Smicrinès. Ce dernier est-il le Smicrinès de l'*Arbitrage* ou un homonyme? On peut hésiter là-dessus. Pour ce qui concerne le premier, la découverte du *Dyscolos* lève tous les doutes. Son

[4] IX 3 ap. Ch. Graux : « Chorikios, Apologie des mimes », *Rev. de Philol.*, I, 1877, p. 228.

héros était célèbre comme incarnation dramatique de la misanthropie. Nous pouvons aujourd'hui partager cette opinion en connaissance de cause.

La comparaison de la pièce avec les inférences qui ont été basées sur les fragments, imitations, paraphrases et allusions connus avant sa découverte donnerait lieu à bien d'autres réflexions instructives, mais il faut conclure.

Les exemples négatifs qui viennent d'être rappelés ne doivent pas jeter le discrédit sur l'emploi de la conjecture en philologie. Il est imposé par les conditions mêmes qui sont celles de cette discipline, mais il doit y être recouru avec précaution et mesure. L'imagination est certes une qualité indispensable au philologue; il ne doit cependant y céder qu'en la contrôlant par toutes les connaissances positives qu'il lui est possible d'acquérir. Cela exige de lui beaucoup d'application et de patience, efforts prolongés qui risquent de tarir en lui les sources de la fantaisie. L'équilibre en ces matières est un idéal difficile à réaliser. En tout cas ne perdons jamais de vue qu'une conjecture est une conjecture, même si elle nous paraît donner toutes les garanties de vraisemblance; il peut toujours y avoir quelque élément de la réalité envisagée qui nous échappe. Qui aurait jamais pu imaginer les péripéties dont Ménandre a tissé la trame du *Dyscolos* d'après ce qui nous en était resté? Nous devons donc toujours nous rappeler que, tant qu'une preuve documentaire n'a pas été apportée, nous n'atteignons, au mieux, que le possible, et qu'une découverte inattendue peut d'un instant à l'autre mettre à bas nos plus séduisantes constructions. Que de telles découvertes d'ailleurs puissent aujourd'hui toujours être attendues est un phénomène réjouissant pour nos études. On peut en espérer la solution de bien des problèmes, et la découverte définitive du vrai sur un point donné, même étroit, ne peut que nous réjouir, même si, à l'occasion, elle se fait aux dépens de nos plus ingénieuses hypothèses.[4]

[4] Le présent article était déjà imprimé quand un nouvel exemple de vérification est parvenu à ma connaissance. J'hésite d'autant moins à le signaler qu'il joue à mes dépens. Dans le *Dyscolos* de Ménandre, le papyrus a perdu le commencement des vers 138-145. Or un savant anglais, M. C. H. Roberts, vient de découvrir qu'un fragment comique, jusqu'ici non identifié, publié en 1905 par Grenfell et Hunt dans les *Mélanges Nicole*, p. 220, contient en réalité les vers 140-150 du *Dyscolos*. Quoique incomplet et très endommagé, ce lambeau d'un codex de parchemin nous restitue les premières syllabes des vers 143-145 disparues dans le papyrus Bodmer. Dans aucun cas elles ne confirment, sinon toujours pour le sens, au moins pour l'expression, les restitutions que nous avions proposées pour ce passage.